



COMMUNE DE SAVIGNY

CONSEIL COMMUNAL

Mesdames et Messieurs
les Conseillères et Conseillers
de Savigny

Savigny, le 18 mai 2020

Le Conseil Communal de Savigny est convoqué
le lundi 22 juin 2020 à 20 h. 00
à la salle de spectacles du Forum

ORDRE DU JOUR

1. Appel
2. Hommages
3. Adoption du procès-verbal de la séance du Conseil communal du 2 mars 2020
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Courrier
6. Communications du Bureau
7. Communications des délégués des conseils intercommunaux
8. Préavis 03/2020 : Rapport de gestion 2019
9. Préavis 04/2020 : Rapport des comptes 2019
10. Préavis 05/2020 : Demande de crédit pour la démolition de la ferme des Gavardes (ECA n°413), la construction d'un hangar froid et l'aménagement de locaux de services dans le garage de la déchetterie (ECA n°1727)
11. Préavis 06/2020 : Cautionnement conjoint des Communes de Savigny et Forel (Lavaux) pour l'obtention d'un emprunt bancaire en faveur du Tennis-Club de Forel-Savigny
12. Elections statutaires
 - a. Election à la Présidence du Conseil
 - b. Election à la première Vice-présidence du Conseil
 - c. Election à la seconde Vice-présidence du Conseil
 - d. Election des scrutateurs
 - e. Election des scrutateurs suppléants
 - f. Election des membres de la Commission de gestion
 - g. Election des membres suppléants de la Commission de gestion
 - h. Election à la présidence de la Commission de gestion
13. Communications de la Municipalité
14. Divers et propositions individuelles



COMMUNE DE SAVIGNY

CONSEIL COMMUNAL

Pour permettre la tenue des débats, tout en respectant les mesures sanitaires mises en place par l'Office fédéral de la santé publique, en particulier la distanciation sociale, la séance du Conseil aura lieu à la salle de spectacles du Forum. Nous vous remercions d'en prendre bonne note.

Compte tenu de la crise sanitaire liée au COVID-19, vous trouverez également en annexe des directives mises en place par la Commune de Savigny, en particulier lors des réunions des législatifs et des séances de commissions. Le Bureau vous remercie par avance de bien vouloir vous y conformer, pour le bien-être et la santé de tous.

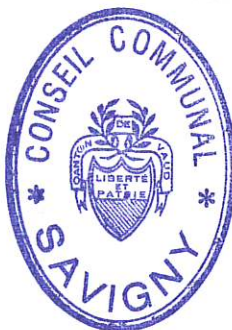
Par ailleurs le Bureau a le regret de vous confirmer le report de son repas annuel de fin de législature, initialement fixé au 26 juin prochain, à une date non encore définie.

Pour mémoire, la prochaine séance du Conseil aura lieu le lundi 5 octobre 2020, à 20 h. 00.

Pour le Bureau du Conseil

La présidente

Maud Müller



La secrétaire

Martine Marro

Annexes mentionnées

*POUR EXCUSER TOUT RETARD OU TOUTE ABSENCE, MERCI DE CONTACTER
MAUD MÜLLER AU 079 / 350 49 59 OU LE BUREAU A L'ADRESSE : conseil.communal@savigny.ch*